



Promouvoir l'impartialité dans les nominations judiciaires

Lorsque le pouvoir politique est investi d'un rôle central dans la nomination, la promotion et les conditions de service des juges, il y a un risque que les candidats judiciaires, comme les juges du siège, se sentent obligés de répondre positivement aux demandes des puissants. Dans certains pays, les juges qui obéissent aveuglément aux désirs des hauts responsables publics se voient offrir des récompenses sous la forme d'équipements de bureau, de logements de qualité ou de nouvelles voitures. Plutôt que d'agir comme un contre-pouvoir aux pressions économiques ou politiques et protéger les libertés civiles et les droits humains, les juges nommés injustement peuvent également être enclins à promouvoir leurs propres intérêts plutôt que protéger les droits des personnes. Par conséquent, les procédures de nominations doivent être transparentes, justes et justifiées de sorte à garantir que seuls les candidats possédant les meilleures qualifications professionnelles et la plus haute intégrité personnelle soient autorisés à entrer dans la magistrature. Des procédures de nominations justes, indépendantes et transparentes non seulement accroissent l'indépendance du judiciaire mais font aussi partie intégrante du système de redevabilité judiciaire.

Table des matières

1. Comment procéder à des nominations impartiales
2. Impliquer les praticiens du droit et la société civile dans les nominations judiciaires
3. Lutter contre la corruption par la professionnalisation
4. Recommandations clés en faveur de nominations judiciaires impartiales

Il est vital que toutes les étapes du processus, de la sélection jusqu'à la nomination soient fondées sur des critères clairs et objectifs permettant d'évaluer les compétences professionnelles des candidats et, dans la mesure du possible, d'établir leur intégrité et leur respect des normes professionnelles les plus élevées de la magistrature.

Les représentants des associations de juristes, ainsi que ceux des organisations de la société civile dont celles qui promeuvent les réformes judiciaires, peuvent aider à limiter les cas de nominations injustes en alimentant le bases de données à partir desquelles les nominations seront effectuées..

1. Comment procéder à des nominations impartiales

Il existe différents modèles pour promouvoir des nominations judiciaires justes et basées sur le mérite mais peu de consensus sur la meilleure façon de parvenir à des nominations libres de toute influence inappropriée tout en garantissant le respect du principe de redevabilité. En droit civil, les juges sont généralement sélectionnés par le biais de concours et d'examens lorsqu'ils sont jeunes; l'expérience professionnelle antérieure ne joue qu'un rôle mineur dans la sélection. Le corps judiciaire est organisé selon une structure hiérarchique dans laquelle les promotions sont accordées selon des critères d'âge et de mérite. D'un autre côté, dans le droit coutumier et jurisprudentiel, les juges sont en général choisis parmi des juristes expérimentés en exercice. Une fois nommés, pour la plupart d'entre eux, ils occuperont leur poste jusqu'à leur départ en retraite. Dans ces juridictions, les juges ont un haut statut social en raison surtout du pouvoir qu'ils exercent en matière de jurisprudence.

Au cœur de tout système de nominations, il devrait exister un organe de nominations indépendant de l'exécutif et du législatif et dont les membres sont eux-mêmes nommés dans le cadre d'une procédure objective et transparente. Il est vital que toutes les étapes du processus, de la sélection jusqu'à la nomination soient fondées sur des critères clairs et objectifs permettant d'évaluer les compétences professionnelles des candidats et, dans la mesure du possible, d'établir leur intégrité et leur respect des normes professionnelles les plus élevées de la magistrature. Il est également recommandé que le processus de recrutement soit partiellement ouvert aux professionnels expérimentés. Ainsi, le corps judiciaire s'enrichit de l'expérience solide des candidats et les évaluations de ces derniers prendront en compte les expériences professionnelles antérieures ainsi que leurs connaissances théoriques.

2. Impliquer les praticiens du droit et la société civile dans les nominations judiciaires

Les autorités qui souhaitent nommer des juges choisis parmi les membres du barreau devraient collaborer avec les responsables des associations de juges pour s'assurer que l'expérience des candidats ne soit pas entachée d'irrégularités. Dans d'autres cas, les représentants des associations de juristes, ainsi que ceux des organisations de la société civile dont celles qui promeuvent les réformes judiciaires, peuvent aider à limiter les cas de nominations injustes en alimentant le bases de données à partir desquelles les nominations seront effectuées. Ces entités peuvent aussi être incluses dans le processus de nominations judiciaires en étant par exemple représentées dans des organes telles que les commissions de service judiciaire.

3. Lutter contre la corruption par la professionnalisation

La professionnalisation est l'élément clef permettant d'accroître l'identité institutionnelle du judiciaire et de développer la culture de lutte contre la corruption. Un judiciaire constitué de professionnels qualifiés jouit d'une plus grande considération dans la société et, en conséquence, attire de meilleurs candidats à la magistrature. De plus, lorsqu'il existe une culture basée sur le mérite combinée avec des normes élevées en matière de compétences et de formation judiciaire, les individus sont plus enclins à adapter leur propre comportement aux normes du groupe. De cette façon, un environnement judiciaire professionnel constitue un contre-pouvoir à la corruption judiciaire dans la mesure où les juges peuvent se mesurer aux normes élevées en vigueur dans la profession dans son ensemble.

4. Recommandations clefs en faveur de nominations judiciaires impartiales

- 🌐 Il faut instituer un processus de nomination des juges à tous les échelons qui soit objectif et transparent. Cela garantit que seuls les meilleurs juges sont sélectionnés et ils n'ont pas l'impression qu'ils occupent leur poste grâce à l'intervention d'un acteur politique ou d'un juge plus élevé dans la hiérarchie judiciaire. Au cœur de ce processus, il devrait y avoir un organe responsable des nominations qui soit indépendant de l'exécutif et du législatif et dont les membres sont eux-mêmes nommés dans le cadre d'une procédure objective et transparente.
- 🌐 Les critères d'élection doivent être clairs et largement diffusés auprès du public, permettant ainsi aux candidats, aux recruteurs et autres, de bien comprendre le niveau de sélection requis pour les candidats ; ces derniers doivent en outre faire la preuve de leurs compétences et de leur intégrité.
- 🌐 Les organisations de la société civile, y compris les associations professionnelles en lien avec aux affaires judiciaires, devraient être consultées sur les qualités de tel ou tel candidat. 🌐

Un judiciaire constitué de professionnels qualifiés jouit d'une plus grande considération dans la société et, en conséquence, attire de meilleurs candidats à la magistrature.

Ce document d'orientation de TI fait partie d'une série consacrée en 2007 aux moyens de prévention de la corruption dans les systèmes d'administration de la justice. Le Département Recherche et Politiques a revu ce document en 2008.

Les quatre documents de cette série sont: Les conditions de travail décentes, Des nominations équitables, Redevabilité et discipline, Transparence. Ces documents d'orientation sont basés sur le Rapport mondial sur la corruption dans les systèmes judiciaires 2007 de TI.

Pour plus d'informations sur le Rapport mondial sur la corruption 2007, consultez le site :
www.transparency.org/publications/gcr

Pour plus d'informations sur le programme de la justice, visitez:
www.transparency.org/global_priorities/other_thematic_issues/judiciary

Pour plus d'informations sur ça prise de position, merci de contacter Craig Fagan au Secrétariat international de TI, département recherche et politiques :
[plres \[at\] transparency.org](mailto:plres@transparency.org)

TRANSPARENCY INTERNATIONAL

Téléphone

+49-30-343820 -0

Fax

+49-30-347039 -12

Secrétariat International

Alt-Moabit 96

10559 Berlin

Allemagne

Imprimé sur du papier recyclé

© 2008 Transparency International. Tous droits réservés.

Transparency International (TI) est l'organisation internationale de la société civile au premier plan de la lutte contre la corruption. Grâce à ses 90 chapitres nationaux dans le monde entier et à son Secrétariat basé à Berlin, en Allemagne, TI sensibilise l'opinion publique aux effets néfastes de la corruption et travaille de concert avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour développer et mettre en œuvre des mesures efficaces visant à la combattre.

ISSN 1998-6408